SAINT-CYR AVANT TOUT

Saint-Cyr : respect du cadre de vie naturel du village : des paroles… et des actes ?

Le dernier magazine de St Cyr affirme vouloir défendre les zones vertes (EVV et EBC) de la commune et toutes ses strates végétales en interdisant toute construction qui altère cette continuité végétale. Très bien !

Pourtant, la majorité municipale propose déjà en Conseil Municipal de céder un terrain communal aux ¾ en zone EVV pour construire une maison médicale et ses places de parking. Cette forte artificialisation des sols est en contradiction avec ce qui a été écrit et promis !

La protection des espaces naturels, serait-elle à géométrie variable ? La commune doit être exemplaire.

La maison médicale avec des médecins généralistes est un projet intéressant qui pourrait être réalisé sur d'autres terrains communaux du centre, proche de parkings, et dans des zones réservées aux installations collectives. Des études sérieuses et une volonté sont nécessaires pour cela.

Le patrimoine naturel au centre du village est un bien commun à sauvegarder, comme nous le soutenons depuis le début du mandat ; la commune doit en montrer le chemin, avec un discernement éclairé. Ce n'est pas antinomique avec le développement des installations collectives, bien au contraire.

Bonne année à tous, dans le bien-être de notre cadre de vie.

Jérôme COCHET / Christine TALIEU / Xavier LARRAT / Magali PHILIT / Vincent CHADIER
https://fr-fr.facebook.com/STCYRAVANTTOUT/